

## LA FEMME DE LA RUE

### Marthe-Catherine Chabrol, dite Madame des Fontenelles

#### Réfugiée huguenote et bienfaitrice

*On ne modifie pas les noms de rue tous les ans ! En 1941 la Municipalité modifia d'un coup de nombreux noms de rue et baptisa de nouveaux emplacements. Certaines demandes étaient en attente depuis longtemps... En 1926 déjà, une brochure suggérait de commémorer la présence à Nyon de Madame des Fontenelles. Un passage lui est alors dédié : les Escaliers des Fontenelles, devant le temple, qui descendent sur la Promenade d'Italie. Sous cette appellation se cache la seule « rue » de Nyon dédiée à une femme.*



On ne sait pas grand-chose de Madame des Fontenelles avant son arrivée à Nyon en 1754. Née vers 1695 dans une famille huguenote, les Chabrol de Riom, elle avait épousé à Loudun Philippe Le Clerc, dit des Fontenelles (ou de Fontenelle), un garde du corps du duc d'Orléans. A la suite du décès de son mari en 1735, elle alla vivre à Paris où sa religion, le protestantisme, qu'elle n'avait jamais abandonné, lui causa des problèmes et finalement la conduisit à émigrer.

*[Rappel : lorsque Louis XIV révoque l'Edit de Nantes en 1685, on estime à 300'000 le nombre de huguenots qui quittent alors la France. Sous les successeurs de Louis XIV, le protestantisme reste interdit, mais l'interdiction est appliquée de façon progressivement moins militante, et de nombreuses communautés protestantes peuvent de ce fait subsister. En 1787, Louis XVI institua l'édit de Versailles, qui met fin aux persécutions. Toutefois il faudra attendre la Révolution française de 1789 pour que le protestantisme retrouve totalement droit de cité].*



Arrivée à Nyon en 1754 (elle a à peu près 60 ans), elle fait appel à une institution charitable d'aide aux réfugiés français, et s'installe dans un de leurs immeubles, l'actuel 4 rue du Temple, où elle habite jusqu'à sa mort en 1780. Dans sa correspondance avec ses proches, elle restera toujours très discrète sur son lieu de résidence - même en exil elle craignait les persécutions.

Ayant été elle-même assistée, lorsqu'elle recouvre une certaine fortune elle s'emploie à secourir les pauvres. En particulier elle veut venir en aide aux jeunes filles. En 1764 elle crée une fondation pour les mariages, permettant d'offrir chaque année en guise de « prix d'honneur » une dot de 110 francs à une réfugiée sur recommandation du pasteur de sa paroisse. Un an après, elle recevra encore 50 francs, à condition « que l'on ait point été trompé sur sa vertu ». Les livres de comptes attestent que ce prix a été décerné plusieurs années de suite.

Très pieuse, Madame des Fontnelles offre à la Ville vingt-cinq louis pour faire dire des prières le jeudi et le samedi. Elle veut aussi encourager le travail et l'éducation morale, et pour cela crée une école gratuite pour douze jeunes filles. Au programme lecture, écriture, catéchisme, couture en linge et bas, tricotage et « autres occupations convenables du sexe ».

Sa générosité est grande, aussi est-elle sollicitée de partout. Elle donne ou prête aux gens de la région, aux réfugiés de Zurich, à ses parents en détresse, et fait distribuer de l'argent aux pauvres de Loudun par son neveu. Elle-même vit très modestement et n'a même pas de servante. Lorsqu'elle meurt en 1780, son testament manifeste sa bonté par une longue liste de dons. En particulier, elle lègue la somme considérable de 300 livres à l'infirmerie de Nyon, située à l'époque dans l'actuel Musée du Léman.

On peut faire de Madame des Fontnelles un portrait de huguenote pieuse, charitable et sans doute austère. Elle devait être une femme remarquable. Elle a fait face à un veuvage précoce et à l'exil. Elle est restée fidèle à sa foi malgré les persécutions. Indépendante, elle gérait ses biens avec prudence et générosité. Elle a soutenu l'éducation des femmes, inexistante à l'époque.

Elle méritait bien une rue.

*Lucienne Caillat*